

ASSURANCE HABITATION

- Si nouvelle habitation : caractéristiques du logement
(nombre de pièces, adresse exacte du logement,
type de logement)
- Si logement déjà assuré : attestation d'assurance de
la compagnie cédante et les caractéristiques du
logement (nombre de pièces, adresse exacte du
logement, type de logement)

Nos conseils, vos économies

CONTACT

📍 48 rue de Tournai, 59200 Tourcoing
☎ 06.29.59.74.95 / 03.20.04.35.83
✉ enzo.gapinski@gapassur.fr